

Un Œil Sur... ... DP - décembre



<u>RH</u>

• <u>Grève du 20-11-2018</u>: la régularisation des agents publics toujours en anomalie de pointage suite à cette grève sera faite pour le 07/12 au plus tard.

Nous demandons que cette régularisation se fasse au plus près de l'évènement.

• <u>Réunion d'expression du personnel :</u> ces réunions ne démarrent vraiment pas. L'établissement explique qu'elles se mettent en place s'il y a des volontaires.

Nous trouvons ces réunions utiles et nécessaires. L'établissement doit créer les bonnes conditions pour leur mise en œuvre.

 Accord de déroulement de carrière du 27/04/2018: Cet accord indique: « Pour tenir compte de situations particulières d'évolution de carrière d'agents de l'établissement qui ont débuté un déroulement de carrière spécifiquement prévu par l'ancien dispositif local, sans avoir atteint le coefficient maximum du parcours attribué par automaticité au l juillet 2018, le présent accord vise à déterminer des possibilités de progression professionnelle spécifiques, dans le respect de l'accord national de classification précité et des conditions précisées dans le présent accord. »

La DR à une vision restrictive de cet accord : il considère que l'ensemble des promotions sur le 2 éme semestre est caduque au 01/07/2018. Cette vision est pour nous restrictive et erronée.

<u>Télét</u>ravail

• <u>Agent publics</u>: des demandes en cours sont toujours en attente de réponse. L'établissement indique que c'est en cours de règlement.

Nous trouvons ce temps de réponse trop long. Les réponses doivent être données plus rapidement.

- TH: Pôle emploi indique que les avenants sont conformes.
- <u>3995 et 3949 :</u> la DR précise que la possibilité de télétravail leur a été ouverte sur consigne de la DG suite à des échanges avec les OS au niveau national.

CPLRC

En marge de la réunion des DP il a été décidé de reporter la commission du 14/12/2018 au 10/01/2018 après midi.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi à 4 représentants dans cette commission :

- Allon Jean-Philippe
- Brossard Bénédicte
- Leger Sylvain

2018-12-06

Magnan Christophe

N'hésitez pas à les contacter !!!

ADHESION

à partir du :

> D1 : agents privé

Niveau III : agents publics



Jean-Philippe ALLON: 06 34 46 36 15 - syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr

National: http://cfecgc-metiersdelemploi.fr/ - PDL: http://cfecgcmepdl.unblog.fr

Pour adhérer suivez <u>ce lien</u> où



1/1